



AGGRAVATION DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES			
Application au 1er juillet 2023 (approuvé par l'AG des 16 et 17 juin 2023)			
Acte de Brutalité / Coup			
13.2 - Occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical			
Victime		Auteur	
		Joueur	Entraîneur / Educateur / Dirigeant / Personnel médical
Officiel	rencontre	10 ans de suspension	15 ans de suspension
	hors rencontre	15 ans de suspension	20 ans de suspension
Joueur / entraîneur / Educateur / Dirigeant / Public	rencontre	action de jeu	9 mois de suspension
		hors action de jeu	5 ans de suspension
	hors rencontre	12 matchs de suspension	18 mois de suspension
13.3 - Occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical, entraînant une I.T.T inférieure ou égale à 8 jours			
Victime		Auteur	
		Joueur	Entraîneur / Educateur / Dirigeant / Personnel médical
Officiel	rencontre	15 ans	20 ans
	hors rencontre	20 ans	25 ans
Joueur / entraîneur / Educateur / Dirigeant / Public	rencontre	action de jeu	2 ans de suspension
		hors action de jeu	1 an de suspension
	hors rencontre	2 ans de suspension	4 ans de suspension
13.4 - Occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical, entraînant une I.T.T supérieure à 8 jours			
Victime		Auteur	
		Joueur	Entraîneur / Educateur / Dirigeant / Personnel médical
Officiel	rencontre	radiation	radiation
	hors rencontre	radiation	radiation
Joueur / entraîneur / Educateur / Dirigeant / Public	rencontre	action de jeu	5 ans de suspension
		hors action de jeu	3 ans de suspension
	hors rencontre	5 ans de suspension	7 ans de suspension
L'ensemble des suspensions s'entend de toutes fonctions officielles			
Application des amendes prévues par les tarifs de la LFNA pouvant atteindre le montant de 10 000 euros dans le cas de Brutalités ou Coups occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical entraînant une ITT (au sens de la Sécurité Sociale) supérieure à 8 jours (article 13.4).			
Les sommes collectées serviront à soutenir les victimes.			
La LFNA se portera systématiquement partie civile lorsque les victimes déposeront plainte.			